

**P.B. Latour  
J. Leger  
J.E. Hines  
M.L. Mallory  
D.L. Mulders  
H.G. Gilchrist  
P.A. Smith  
D.L. Dickson**

# **Habitats terrestres clés pour les oiseaux migrateurs dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut**

Première édition française

**Publication hors série  
Numéro 114  
Service canadien de la faune**



# Service canadien de la faune

## Publications hors série

Les Publications hors série font état des résultats de recherches originales effectuées par les membres du personnel du Service canadien de la faune ou appuyées par le Service. Ces publications ont fait l'objet d'un examen par des pairs.

### Directeur scientifique en chef du Conseil d'édition

A.J. Gaston  
Direction générale des sciences et de la technologie  
Environnement Canada

### Conseil d'édition

G.R. Clark  
Direction générale des sciences et de la technologie  
Environnement Canada

A.W. Diamond  
Atlantic Co-operative Wildlife Ecology Research Network  
University of New Brunswick

R. Letcher  
Direction générale des sciences et de la technologie  
Environnement Canada

H. Meltofte  
National Environmental Research Institute  
Danish Ministry of the Environment

P. Mineau  
Direction générale des sciences et de la technologie  
Environnement Canada

E. Nol  
Department of Biology  
Trent University

G.J. Robertson  
Direction générale de l'intendance environnementale  
Environnement Canada

J.-P. Savard  
Direction générale des sciences et de la technologie  
Environnement Canada

R. Ydenberg  
Centre for Wildlife Ecology  
Simon Fraser University

### Le rôle d'Environnement Canada en matière d'espèces sauvages

Environnement Canada est responsable des questions de compétence fédérale touchant les espèces sauvages. Il est ainsi notamment chargé de la protection et de la gestion des oiseaux migrateurs, des habitats canadiens d'importance nationale et des espèces en péril ainsi que d'autres questions fauniques d'importance nationale et internationale. Le Ministère effectue en outre des travaux de recherche dans nombre de champs d'activité de la biologie des espèces sauvages, et il met en œuvre divers programmes incitatifs visant les espèces sauvages et l'intendance des habitats.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Environnement Canada, pour nous aviser d'un changement d'adresse ou pour nous demander d'enlever votre nom de notre liste d'envoi, prière de communiquer avec la section suivante :

Informathèque  
Environnement Canada  
Ottawa ON K1A 0H3  
Téléphone : 819-997-2800, ou 1-800-668-6767 (sans frais au Canada)  
Télécopieur : 819-994-1412  
Courriel : [enviroinfo@ec.gc.ca](mailto:enviroinfo@ec.gc.ca)  
Site Web : [www.ec.gc.ca](http://www.ec.gc.ca)

Les Publications hors série du Service canadien de la faune sont publiées par Environnement Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les publications du Service canadien de la faune, prière de visiter le site Web [www.cws-scf.ec.gc.ca/publications/](http://www.cws-scf.ec.gc.ca/publications/).

**P.B. Latour<sup>1</sup>**  
**J. Leger<sup>2</sup>**  
**J.E. Hines<sup>1</sup>**  
**M.L. Mallory<sup>1</sup>**  
**D.L. Mulders<sup>1</sup>**  
**H.G. Gilchrist<sup>1</sup>**  
**P.A. Smith<sup>3</sup>**  
**D.L. Dickson<sup>1</sup>**

# **Habitats terrestres clés pour les oiseaux migrateurs dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut**

Première édition française\*

**Publication hors série**  
**Numéro 114**  
**Service canadien de la faune**  
**Environnement Canada**  
**Février 2008**

Also available in English under the title  
*Key migratory bird terrestrial habitat sites in the  
Northwest Territories and Nunavut. Third edition.\**  
Environment Canada  
Canadian Wildlife Service  
Occasional Paper No. 114

<sup>1</sup> Environnement Canada, Direction de la gérance de l'environnement  
Conservation du Nord

Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 1E2

<sup>2</sup> Environnement Canada, Direction de la gérance de l'environnement  
Conservation du Nord

Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 1E2

[adresse actuelle : Alberta Sustainable Resource Development  
Provincial Building, 200 5th Avenue South,  
Lethbridge (Alberta) T1J 4L1]

<sup>3</sup> Environnement Canada, Direction de la gérance de l'environnement  
Conservation du Nord

Yellowknife (Territoires du Nord Ouest) X1A 1E2

[adresse actuelle : Environnement Canada, Centre national de la  
recherche faunique, Ottawa (Ontario) K1A 0H3]

**Page de la couverture :**

Les falaises dans la Réserve nationale de faune Nirjutiqavvik (île Coburg). Elles fournissent d'habitat pour les oiseaux de mer (le site numéro 10 dans Nunavut). Photo de Grant Gilchrist.

Les milieux humides de la rivière Ramparts (Tu'eyeta). Ces milieux humides boréales englobent l'habitat clé pour les oiseaux migrateurs (le site numéro 13 dans les Territoires du Nord-Ouest). Photo de Donna Mulders.

Les deux photos © Sa Majesté la Reine du Chef du Canada

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement, 2008. Tous droits réservés.

N° de catalogue CW69-1/114F  
ISBN 978-0-662-07104-4  
ISSN 0701-7944

En ligne en format HTML et PDF à l'adresse <http://www.cws-scf.ec.gc.ca/publications>  
N° de catalogue CW69-1/114F-PDF  
ISBN 978-0-662-07104-4

**\*Éditions antérieures**

MCCORMICK, K.J., M.E. ADAMS, C.J. STEPHENSON et A.S. GOODMAN. 1984. *Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories*, 1<sup>re</sup> édition. Rapport technique n° 84-6, Service canadien de la faune, Yellowknife, 175 p.

ALEXANDER, S.A., R.S. FERGUSON et K.J. MCCORMICK. 1991. *Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories*, 2<sup>e</sup> édition. Publication hors série n°71 du Service canadien de la faune, Ottawa.

**Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada**

Habitats terrestres clés pour les oiseaux migrateurs dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut / P.B. Latour ... [et al.]. -- 1<sup>re</sup> éd. française

(Publication hors-série ; 0701-7944 ; no 114)

Publ. aussi en anglais sous le titre: Key migratory bird terrestrial habitat sites in the Northwest Territories and Nunavut.

Également disponible sur l'Internet.

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 978-0-662-07104-4

N° de cat. : CW69-1/114F

1. Oiseaux--Habitat--Territoires du Nord-Ouest. 2. Oiseau--Habitat--Nunavut. 3. Oiseaux--Migration--Territoires du Nord-Ouest. 4. Oiseaux--Migration--Nunavut. 5. Habitat (Écologie)--Territoires du Nord-Ouest. 6. Habitat (Écologie)--Nunavut. I. Latour, Paul B. (Paul Bernard), 1951- II. Service canadien de la faune III. Coll.: Publication hors-série (Service canadien de la faune) no 114.

QL676.57.C3K4914 2008

333.95'8097193

C2007-980192-7

## Résumé

Ce rapport présente 83 habitats terrestres clés pour les oiseaux migrateurs dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Chaque site accueille au moins 1 p. 100 de la population canadienne d'une ou de plusieurs espèces (ou sous-espèces dans certains cas) d'oiseaux migrateurs. Ces habitats terrestres englobent parfois des milieux marins et dulçaquicoles lorsque leur valeur est intimement liée à la présence de milieux aquatiques. Les données utilisées pour leur établissement ont été tirées de rapports publiés ou inédits ainsi que de communications personnelles.

Dans la présente mise à jour des habitats terrestres clés dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, huit nouveaux sites ont été ajoutés et deux autres ont été retirés. Parmi les sites qui figuraient dans la deuxième édition anglaise, quatre ont été combinés pour former un seul et même site. Bon nombre des sites reconnus dans les listes antérieures ont été révisés, certains de façon substantielle. En tout, 18 sites chevauchent des refuges d'oiseaux migrateurs et deux autres chevauchent des réserves nationales de faune.

Le présent rapport (la première édition française) décrit les habitats terrestres clés qui sont essentiels au bien-être de diverses espèces d'oiseaux migrateurs au Canada. Il témoigne de l'intérêt que porte le Service canadien de la faune d'Environnement Canada aux terres qui pourraient nécessiter des mesures spéciales de conservation de la faune. Ce document vise également à guider les efforts de conservation d'autres organismes qui s'intéressent aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.

## Remerciements

Les auteurs tiennent à souligner la contribution de McCormick *et al.* (1984) et d'Alexander *et al.* (1991), dont les travaux antérieurs ont servi de point de départ à cette première édition française. Ils souhaitent également remercier deux réviseurs anonymes dont les commentaires ont beaucoup enrichi le contenu de ce rapport.

Ce rapport a été produit par la section de l'édition et des services créatifs, Direction générale des communications, Environnement Canada. Les personnes suivantes ont participé à la préparation du document : Michèle Poirier et Sylvie Latulippe, supervision; Elizabeth Morton et Susan Burns, coordination; Marla Sheffer, révision scientifique; Sophie Lalonde, révision de la version française; Linda Burnett et Michelle Croteau, mise en pages.

# Table des matières

<b>1.0</b>	<b>Introduction</b>	<b>6</b>		
<b>2.0</b>	<b>Protection des habitats terrestres clés</b>	<b>7</b>		
2.1	Mandat du Service canadien de la faune	7		
2.2	Autres lois protégeant l'habitat des oiseaux migrateurs	7		
2.3	Reconnaissance des habitats importants pour les oiseaux migrateurs	7		
2.4	Gestion des terres et protection de l'habitat des oiseaux migrateurs	7		
<b>3.0</b>	<b>Méthodologie et justifications</b>	<b>8</b>		
<b>4.0</b>	<b>Description des sites</b>	<b>11</b>		
4.1	Rubriques	11		
4.2	Légende des cartes	11		
<b>5.0</b>	<b>Habitats terrestres clés pour les oiseaux migrateurs dans les Territoires du Nord-Ouest</b>	<b>12</b>		
	Site NT1 – Île Prince Patrick	14		
	Site NT2 – Rivière Thomsen	16		
	Site NT3 – Refuge d'oiseaux migrateurs no <sup>o</sup> 1 de l'île Banks	17		
	Site NT4 – Lac Tahiryuak	19		
	Site NT5 – Vallée de la rivière Kagloryuak	20		
	Site NT6 – Cap Parry	21		
	Site NT7 – Baie Harrowby	22		
	Site NT8 – Cours inférieur de la rivière Anderson (et de la rivière Mason)	23		
	Site NT9 – Rivière Kugaluk	25		
	Site NT10 – Baie McKinley – île Phillips	26		
	Site NT11 – Baies Kukjutkuk et Hutchison	28		
	Site NT12 – Delta du fleuve Mackenzie	29		
	Site NT13 – Milieux humides de la rivière Ramparts (Tu'eyeta)	31		
	Site NT14 – Îles du cours inférieur du fleuve Mackenzie	32		
	Site NT15 – Lac Brackett (Willow)	33		
	Site NT16 – Îles du cours intermédiaire du fleuve Mackenzie	34		
	Site NT17 – Secteur sud-est des monts Mackenzie	35		
	Site NT18 – Lac Mills	36		
	Site NT19 – Lac Beaver	37		
	Site NT20 – Bras Nord du Grand lac des Esclaves	38		
	Site NT21 – Pointe Northwest	40		
	Site NT22 – Delta de la rivière des Esclaves	41		
	Site NT23 – Rivières Sass et Nyarling	43		
<b>6.0</b>	<b>Habitats terrestres clés pour les oiseaux migrateurs au Nunavut</b>	<b>44</b>		
	Site NU1 – Monts Inglefield	46		
	Site NU2 – Champ de glace Sydkap	47		
	Site NU3 – Île North Kent	48		
	Site NU4 – Île Seymour	49		
	Site NU5 – Îles Cheyne	50		
	Site NU6 – Vallée Polar Bear	51		
	Site NU7 – Île Baillie-Hamilton	52		
	Site NU8 – Cap Vera	53		
	Site NU9 – Pointe Skruis	54		
	Site NU10 – Nirjutiqavvik (île Coburg)	55		
	Site NU11 – Secteur est de l'île Devon	56		
	Site NU12 – Inlet Hobhouse	57		
	Site NU13 – Cap Liddon	58		
	Site NU14 – Île Browne	59		
	Site NU15 – Île Prince Leopold	60		
	Site NU16 – Baie Batty	62		
	Site NU17 – Baie Creswell	63		
	Site NU18 – Secteur nord-ouest de la presque-île Brodeur	65		
	Site NU19 – Baie Baillarge	66		
	Site NU20 – Bras Berlinguet	67		
	Site NU21 – Cap Hay	68		
	Site NU22 – Secteur sud de l'île Bylot	69		
	Site NU23 – Cap Graham Moore	70		
	Site NU24 – Golfe de Buchan	71		
	Site NU25 – Baie Scott	72		
	Site NU26 – Îles Abbajalik et Ijutuk	73		
	Site NU27 – Qaquilluit (cap Searle)	74		
	Site NU28 – Akpait (baie Reid)	75		
	Site NU29 – Archipel du secteur ouest de la baie Cumberland	76		
	Site NU30 – Grande plaine de la Koukdjuak	77		
	Site NU31 – Îles du bassin Foxe	78		
	Site NU32 – Île Spicer Nord	79		
	Site NU33 – Île Turton	80		
	Site NU34 – Basses terres de Rasmussen	81		

Site NU35 – Île Jenny Lind	83
Site NU36 – Secteur sud-ouest de l'île Victoria	84
Site NU37 – Baie Queen Maud	85
Site NU38 – Cours intermédiaire de la rivière Back	87
Site NU39 – Cours inférieur de la rivière Back	88
Site NU40 – Rivière Thelon	89
Site NU41 – Cours intermédiaire de la rivière Quoich	90
Site NU42 – Rivière McConnell	91
Site NU43 – Rivière Boas	92
Site NU44 – Baie East	93
Site NU45 – Île Coat	95
Site NU46 – Île Fraser	96
Site NU47 – Détroit de Digges	97
Site NU48 – Baie Markham	98
Site NU49 – Île Hantzsch	99
Site NU50 – Île Akpatok	100
Site NU51 – Archipels de la baie d'Ungava	101
Site NU52 – Archipel de la rivière Koktac	104
Site NU53 – Îles Sleeper	105
Site NU54 – Secteur nord des îles Belcher	105
Site NU55 – Îles Salikuit	107
Site NU56 – Îles Twin	108
Site NU57 – Secteur nord-est de la baie James	109
Site NU58 – Île Akimiski	111
Site NU59 – Baie Boatswain	112
Site NU60 – Baie Hannah	113
<hr/>	
<b>7.0 Discussion</b>	<b>114</b>
7.1 La base de données	114
7.2 Protection	115
7.3 L'avenir	115
<hr/>	
<b>8.0 Ouvrages cités</b>	<b>117</b>
<hr/>	
<b>Annexes</b>	<b>128</b>
Annexe A. Sites clés de nidification et de repos pour les oiseaux migrateurs dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut	128
Annexe B. Noms communs et scientifiques de l'ensemble des espèces et sous-espèces d'oiseaux mentionnées dans le texte	131
<hr/>	
<b>Index alphabétique des habitats terrestres clés</b>	<b>132</b>
<hr/>	
<b>Liste des tableaux</b>	
Tableau 1. Estimations de la taille des populations canadiennes et territoriales de certaines espèces d'oiseaux dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut	9
<hr/>	
<b>Liste des figures</b>	
Figure 1. Emplacement des sites dans les Territoires du Nord-Ouest	12
Figure 2. Emplacement des sites au Nunavut	45

# 1.0 Introduction

Les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut occupent 34 p. 100 de la masse terrestre du Canada. Cette vaste étendue s'étire sur une distance de 3 000 km d'ouest en est, depuis le delta du Mackenzie jusqu'à l'extrémité est de l'île de Baffin, et sur une distance de 2 500 km du nord au sud, depuis le 60° parallèle jusqu'à la pointe nord de l'île d'Ellesmere. Elle réunit six écozones – la taïga des plaines, le bouclier de la taïga, la taïga de la cordillère, le Bas-Arctique, le Haut-Arctique et la cordillère arctique – qui présentent tout un éventail de formes de relief et de communautés végétales. La taïga des plaines se distingue par ses vastes forêts de conifères et ses milieux humides, concentrés autour du fleuve Mackenzie, tandis que le bouclier de la taïga se caractérise par des forêts d'arbres rabougris qui s'accrochent à d'immenses étendues de roche-mère ancienne dénudée, et d'innombrables lacs et rivières. Des montagnes aux contours déchiquetés, des rivières au cours rapide et des hautes terres balayées par les vents dominant la taïga de la cordillère, alors que de vastes arbustaies, des prairies humides à cypéracées et des lacs aux eaux froides et limpides forment le paysage du Bas-Arctique. Plus au nord, le Haut-Arctique présente une mosaïque de landes, de promontoires et d'affleurements rocheux ainsi que de milieux humides à la végétation abondante. Enfin, la cordillère arctique est en grande partie recouverte de calottes glaciaires permanentes, de glaciers et de pics escarpés. Ces paysages variés recèlent un vaste éventail de milieux qui servent d'habitat à une gamme variée d'espèces animales et végétales néarctiques. Quelque 220 espèces d'oiseaux migrateurs nichent régulièrement dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut (SCF, 2005).

La conservation de l'ensemble des espèces sauvages passe obligatoirement par la préservation d'un habitat adéquat (tant sur le plan de la quantité que sur celui de la qualité). Ainsi, conformément à sa législation habilitante – la *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs* de 1994 (*Règlement sur les refuges d'oiseaux migrateurs*), la *Loi sur les espèces sauvages au Canada* (*Règlement sur les réserves d'espèces sauvages*), la Politique fédérale sur l'utilisation des terres (gouvernement du Canada, 1981), la Politique minérale pour le Nord (Affaires indiennes et du Nord Canada, 1986) et la Politique des minéraux et des métaux du gouvernement du Canada (Ressources naturelles Canada, 1996) –, le Service canadien de la faune (SCF) d'Environnement Canada protège et gère les milieux terrestres qui présentent une valeur écologique particulière pour la faune. Les habitats terrestres clés qui se trouvent dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut ont déjà été décrits par le SCF (McCormick *et al.*, 1984; Alexander *et al.*, 1991), tout comme les habitats marins clés connus de cette même région (Mallory et Fontaine, 2004). Les derniers travaux de catalogage des habitats terrestres clés ont été réalisés par Alexander *et al.* (1991). Depuis, le SCF et d'autres organismes ont poursuivi leurs travaux de recherche et de surveillance des oiseaux migrateurs dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Ils ont découvert plusieurs autres sites et ont actualisé les données recueillies sur les sites déjà répertoriés.

Depuis 1991, le Nord canadien connaît des changements politiques et économiques d'une ampleur inégalée, qui surviennent à un rythme sans précédent. L'exploitation forestière ainsi que les activités de prospection et d'exploitation associées aux minéraux et aux hydrocarbures s'intensifient à un rythme accéléré dans diverses régions des Territoires du Nord-Ouest, et tout indique que la prospection minière suivra le même cours au Nunavut. Le territoire du Nunavut a été créé par suite de la signature de l'Accord définitif du Nunavut (1993), et plusieurs revendications territoriales autochtones ont été réglées, telles que celles des Gwich'in (1991), des peuples du Sahtu (1993) et des Tâichô (2003). En vertu de ces accords définitifs, les Autochtones et les fonctionnaires chargés de la gestion des ressources ont désormais un poids égal dans la gestion de la faune et de son habitat. Les gestionnaires de la faune et les entreprises qui s'intéressent aux ressources naturelles, renouvelables ou non, doivent donc avoir accès aux données les plus récentes pour prendre des décisions relatives à l'aménagement du territoire.

Le présent rapport actualise le répertoire des habitats terrestres clés (Alexander *et al.*, 1991) des Territoires du Nord-Ouest (voir la figure 1 à la page 12) et du Nunavut (voir la figure 2 à la page 44) qui sont essentiels au bien-être d'un grand nombre d'espèces d'oiseaux migrateurs au Canada, à l'aide de nouvelles données, lorsqu'elles existent. Pour de nombreux sites, aucune nouvelle information n'a été recueillie au cours des 14 ans qui se sont écoulés depuis la parution du dernier rapport – ce qui témoigne de l'insuffisance des ressources dont disposent des organismes comme le SCF pour gérer ces secteurs importants. Par mesure de prudence, les auteurs ont malgré tout conservé ces sites dans leur rapport parce que les anciennes informations s'y rapportant sont les meilleures à l'heure actuelle. Le présent document décrit également un certain nombre de nouveaux habitats terrestres jugés clés à la lumière de données obtenues depuis 1991. La liste n'est cependant pas exhaustive, et il n'est pas exclu que d'autres sites y soient ajoutés dans l'avenir au fil des données recueillies. En outre, les secteurs qui ne sont pas énumérés dans le présent rapport ne doivent pas automatiquement être considérés comme des zones qui ne présentent aucun intérêt pour les oiseaux migrateurs.

Ce document témoigne de l'intérêt que porte le SCF aux terres où des mesures spéciales de conservation de la faune pourraient se révéler nécessaires. Il vise également à servir de guide pour orienter les efforts de conservation du gouvernement fédéral, des gouvernements territoriaux, des conseils de cogestion de la faune mis sur pied conformément aux accords définitifs sur les revendications territoriales, des organismes autochtones et non autochtones ainsi que de l'industrie. Le dernier répertoire des habitats terrestres clés était un ouvrage de référence exact et de consultation facile dont le SCF s'est abondamment servi pour évaluer les demandes de permis d'exploration minérale, les projets d'exploitation minière et les activités touristiques dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Son utilité a été maintes fois montrée.

## 2.0 Protection des habitats terrestres clés

### 2.1 Mandat du Service canadien de la faune

Dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, plusieurs organismes possèdent les outils législatifs nécessaires à la protection de l'habitat terrestre des espèces sauvages. Le SCF figure parmi ces organismes. Il administre la *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrants* de 1994, qui lui confère la responsabilité de gérer et de conserver les populations d'oiseaux migrants au Canada. Conformément à cette loi, le SCF administre le *Règlement sur les refuges d'oiseaux migrants*, qui prévoit la création et la gestion de refuges d'oiseaux migrants. C'est également le SCF qui administre la *Loi sur les espèces sauvages au Canada*, en vertu de laquelle il est habilité à prendre des mesures pour protéger les espèces sauvages menacées d'extinction et à acquérir des terres pour y mener des activités de recherche, de conservation et d'interprétation concernant les espèces sauvages. L'acquisition et la gestion de ces terres, connues sous le nom de « réserves nationales de faune », se font conformément au *Règlement sur les réserves d'espèces sauvages*. Le SCF est aussi le principal responsable de la mise en œuvre de la *Loi sur les espèces en péril*, qui vise à empêcher que les espèces sauvages canadiennes ne disparaissent, à rétablir les espèces qui sont en péril et à éviter que les espèces sauvages communes ne le deviennent. Sous le régime de cette loi, le SCF est autorisé à prendre des mesures immédiates pour protéger l'habitat essentiel d'une espèce en péril.

### 2.2 Autres lois protégeant l'habitat des oiseaux migrants

En vertu de leur législation sur les parcs, les gouvernements des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut sont habilités à créer des parcs territoriaux qui protègent l'habitat des oiseaux migrants. Certaines terres qui servent d'habitat aux oiseaux migrants sont protégées contre toute activité d'aménagement du fait qu'elles se trouvent dans des parcs nationaux ou des réserves de parcs nationaux créés et gérés par l'Agence Parcs Canada. Les règlements pris en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* ne renferment aucune disposition sur l'habitat des oiseaux migrants proprement dit, mais ils interdisent un grand nombre d'installations et d'activités d'aménagement du territoire, ce qui assure une excellente protection à l'habitat.

### 2.3 Reconnaissance des habitats importants pour les oiseaux migrants

Le SCF représente le Canada à des conventions et à des accords internationaux et continentaux liés à la conservation des habitats fauniques. En 1981, le Canada a signé la Convention relative aux zones humides

d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eaux (également connue sous le nom de Convention de Ramsar), qui l'oblige à désigner des milieux humides d'importance internationale et à leur garantir une protection adéquate. En collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, le SCF s'acquitte des obligations de la Convention au nom du Canada. Dans le cadre du Programme biologique international, auquel il a participé de 1964 à 1974, le Canada a classé 120 sites des Territoires du Nord-Ouest (qui englobaient alors le Nunavut) dans la catégorie « Conservation des communautés biologiques terrestres ». Bon nombre de ces sites ont été sélectionnés en raison de leur importance pour les populations d'oiseaux migrants. Il n'existe aucune mesure de contrôle réglementaire pour les protéger, mais le fait qu'ils aient ainsi été classés contribue à mettre en évidence leur importance écologique.

### 2.4 Gestion des terres et protection de l'habitat des oiseaux migrants

Dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, l'utilisation des terres publiques fédérales est régie par la *Loi sur les terres territoriales* et le *Règlement sur l'utilisation des terres territoriales*. Tous deux sont administrés par Affaires indiennes et du Nord Canada qui est responsable du contrôle, de la gestion et de l'administration des terres du Nord ainsi que de l'octroi de droits sur les terres et les ressources. Les habitats fauniques peuvent être déclarés inaliénables en vertu de la *Loi* et bénéficient donc d'une protection effective, du fait que les activités liées à l'aménagement y sont interdites. De plus, les conseils d'aménagement du territoire, créés en vertu des divers accords de règlement des revendications territoriales dans les Territoires du Nord-Ouest et de l'Accord définitif du Nunavut, ont le mandat de désigner officiellement les principaux habitats fauniques et reconnaissent la nécessité de les protéger par des plans d'utilisation des terres. Les conseils de gestion des terres et des eaux, qui ont également été mis sur pied dans le sillage de ces accords définitifs, ont le pouvoir d'imposer, pour l'obtention de permis d'aménagement, des conditions assurant une très bonne protection à l'habitat des oiseaux migrants. La Stratégie des zones protégées des Territoires du Nord-Ouest (1999) est le résultat d'une entente de coopération entre le gouvernement fédéral et le gouvernement territorial; de façon générale, cette stratégie prône la création d'un partenariat entre les parties intéressées afin de délimiter et de créer des aires légalement protégées dans les Territoires du Nord-Ouest, en particulier celles qui sont importantes pour les collectivités autochtones du Nord. Bien souvent, ces aires sont des habitats terrestres clés ou de vastes étendues représentatives des écozones du Nord.

### 3.0 Méthodologie et justifications

Au même titre que la détermination des saisons de chasse et des limites de prises, la protection des habitats clés est un outil de gestion des populations. L'importance de ces sites est telle que leur dégradation ou leur destruction pourrait avoir des répercussions considérables sur une population donnée. Comme la gravité d'un impact se mesure par la réduction de la taille d'une population, l'importance d'un site particulier est fonction du pourcentage de la population qui dépend de cette zone durant une partie donnée de l'année.

L'efficacité des mesures de protection de l'habitat comme outil de gestion varie en fonction de la biologie de chaque espèce. Il convient cependant de retenir les énoncés généraux suivants :

- Les populations réparties sur un vaste territoire géographique ou largement dispersées dans une variété d'habitats sont moins vulnérables aux menaces propres à un site, puisque seule une petite proportion de la population serait touchée par une éventuelle perturbation. Dans le cas de ces espèces, on ne peut surveiller ni gérer suffisamment d'habitats pour couvrir un pourcentage appréciable de la population.
- Les populations concentrées dans un secteur donné – halte migratoire, aires de mue, de nidification ou d'alimentation – durant une période quelconque de l'année sont plus vulnérables aux menaces propres à un site, car une grande proportion de la population serait touchée par une éventuelle perturbation.
- Les populations qui occupent des zones géographiques restreintes sont vulnérables lorsque leur habitat est menacé. Certaines espèces rares, menacées ou en voie de disparition en sont de bons exemples.

Le tableau 1 présente les espèces qui ont été examinées dans le contexte de ces énoncés dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Dans la mesure du possible, le présent rapport fournit des données démographiques pour toutes les sous-espèces concernées. Dans le cas de la Bernache du Canada, cependant, les indices hivernaux sont présentés dans la documentation scientifique par unité de gestion des populations plutôt que par sous-espèce. Chaque unité peut englober plus d'une sous-espèce, et, inversement, chaque espèce peut être représentée dans plus d'une unité de gestion (voir le tableau 1).

Les secteurs qui comptent au moins 1 p. 100 de la population canadienne d'une espèce donnée sont considérés comme des habitats terrestres clés. Ce critère a été largement utilisé en Europe, et il a également servi à la sélection des terres visées par la Convention relative aux zones humides

d'importance internationale (Atkinson-Willes, 1976; Prater, 1976; Fuller, 1980). Il s'agit d'un compromis entre le besoin de reconnaître un segment biologiquement important d'une population et la nécessité d'éviter de désigner toute l'aire de répartition géographique d'une population comme habitat clé. Ce mode de sélection satisfait aussi aux critères établis en 2001 par le Comité exécutif du SCF pour la sélection des habitats terrestres d'intérêt.

Le présent rapport renferme les meilleures données existantes sur la taille des populations canadiennes et régionales d'oiseaux et sur la taille des populations présentes dans chaque site. Cette approche comporte cependant certaines limites. Par exemple, dans certains cas, la seule information disponible est désuète ou limitée à une seule observation. Bien que ce genre d'information soit loin d'être idéale, ces données permettent néanmoins une première détermination des sites et indiquent les secteurs où des inventaires seraient nécessaires.

Plusieurs des sites énumérés ne satisfont pas au critère de 1 p. 100 de la population d'une espèce donnée. Cependant, ces sites accueillent une diversité d'espèces exceptionnelle, qu'il s'agisse d'oiseaux ou de mammifères, et ils sont généralement entourés de terres relativement infertiles. En les incluant dans le présent rapport, les auteurs en reconnaissent le caractère spécial.

Il existe parfois des écarts considérables entre la superficie des sites clés décrits dans le présent rapport et celle des mêmes sites énumérés dans l'Alexander *et al.* (1991). Dans certains cas, ces différences s'expliquent par des changements apportés aux limites des habitats clés. Dans les cas où aucune modification de ce genre n'a été apportée, l'écart reflète probablement les progrès accomplis grâce à la technologie des systèmes d'information géographique (SIG), qui permet de calculer la superficie avec plus de précision qu'il n'était possible de le faire lors de la publication d'Alexander *et al.* (1991).

La reconnaissance des habitats terrestres clés est un processus dynamique et itératif. L'importance de chaque site varie avec le temps, selon les fluctuations des populations et les changements des conditions d'habitat. Par conséquent, les délimitations géographiques des zones importantes sur le plan biologique ne coïncident pas toujours avec les limites des unités de gestion existantes. Le présent rapport fait état des connaissances actuelles sur les besoins en matière d'habitat de certaines populations d'oiseaux migrateurs. L'importance de chaque site sera réévaluée à mesure que d'autres données seront accessibles.

**Tableau 1**Estimations<sup>a</sup> de la taille des populations canadiennes et territoriales de certaines espèces d'oiseaux dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut

Espèce <sup>b</sup>	Sous-espèce ou unité de gestion	Estimations de la taille des populations		Source
		Canada	T.N.-O.et Nunavut	
Oie rieuse ( <i>Anser albifrons</i> )				
Population du milieu du continent	<i>frontalis</i>	625 900 <sup>c,d</sup>	625 900 <sup>c,d</sup>	Comité sur la sauvagine du SCF, 2003
Oie des neiges ( <i>Chen caerulescens</i> )				
Grande Oie des neiges	<i>atlantica</i>	678 000 <sup>c,e</sup>	678 000 <sup>c,e</sup>	Comité sur la sauvagine du SCF, 2003
Petite Oie des neiges	<i>caerulescens</i>	4 500 000 <sup>c</sup>	4 500 000 <sup>c</sup>	Comité sur la sauvagine du SCF, 2003
Oie de Ross ( <i>Chen rossii</i> )		>800 000 <sup>c</sup>	>800 000 <sup>c</sup>	SCF, 2004
Bernache cravant ( <i>Branta bernicla</i> )				
Bernache cravant de l'Atlantique	<i>hrota</i>	164 500 <sup>c,d</sup>	164 500 <sup>c,d</sup>	Comité sur la sauvagine du SCF, 2003
Bernache cravant noire	<i>nigricans</i>	30 000	30 000	Sous-comité de la Bernache cravant noire, 1996; J.E. Hines, données inédites
Population de la Bernache cravant de l'ouest de l'Extrême-Arctique ( <i>Bernache cravant à ventre gris</i> )	La Bernache cravant de l'ouest de l'Extrême-Arctique (ou Bernache cravant à ventre gris) <sup>f</sup>	6 200 <sup>c,d</sup>	6 200 <sup>c,d</sup>	Comité sur la sauvagine du SCF, 2003
Bernache de Hutchins ( <i>Branta hutchinsii</i> )				
Population des prairies à herbes courtes <sup>g</sup>		78 350 <sup>c,d</sup>	78 350 <sup>c,d</sup>	Comité sur la sauvagine du SCF, 2003
Population des prairies à herbes hautes		200 000 <sup>c,d</sup>	200 000 <sup>c,d</sup>	Comité sur la sauvagine du SCF, 2003
Bernache du Canada ( <i>Branta canadensis</i> )				
Population des prairies à herbes courtes <sup>g</sup>	<i>parvipes</i>	78 350 <sup>c,d</sup>	78 350 <sup>c,d</sup>	Comité sur la sauvagine du SCF, 2003
Population du sud de la baie James	<i>interior</i>	106 500 <sup>c</sup>	17 300 <sup>c</sup>	Comité sur la sauvagine du SCF, 2003
Population de l'est des Prairies	<i>interior</i>	229 200	229 200	Comité sur la sauvagine du SCF, 2003
Cygne siffleur ( <i>Cygnus columbianus</i> )				
Population de l'Est		108 200 <sup>c</sup>	108 200 <sup>c</sup>	Comité sur la sauvagine du SCF, 2003
Cygne trompette ( <i>Cygnus buccinator</i> )				
Population des Rocheuses		3 279 <sup>c</sup>	294 <sup>c</sup>	Hawkings <i>et al.</i> 2002
Canard d'Amérique ( <i>Anas americana</i> )		2 500 000 <sup>c</sup>		Comité sur la sauvagine du SCF, 2003
Canard noir ( <i>Anas rubripes</i> )		528 000 <sup>c</sup>	Inconnu	Comité sur la sauvagine du SCF, 2003
Fuligule à dos blanc ( <i>Aythya valisineria</i> )		560 000 <sup>c</sup>		Comité sur la sauvagine du SCF, 2003
Petit Fuligule ( <i>Aythya affinis</i> ) et Fuligule milouinan ( <i>Aythya marila</i> )		3 700 000 <sup>c</sup>		Comité sur la sauvagine du SCF, 2003
Eider à tête grise ( <i>Somateria spectabilis</i> )		315 000	315 000	Suydam, 2000
Eider à duvet ( <i>Somateria mollissima</i> )				
Population de la baie d'Hudson	<i>sedentaria</i>	50 000	50 000	H.G. Gilchrist, données inédites
Population du Pacifique	<i>v-nigra</i>	35 000	35 000	Dickson et Gilchrist, 2001
Population du Nord	<i>borealis</i>	300 000	300 000	A. Mosbech, données inédites
Harelde kakawi ( <i>Clangula hyemalis</i> )		2 500 000	2 500 000	Hyslop, 1996
Macreuse à front blanc ( <i>Melanitta perspicillata</i> )		<500 000 <sup>h</sup>	<300 000 <sup>h</sup>	Bellrose, 1980; Comité sur la sauvagine du SCF, 2003
Macreuse noire ( <i>Melanitta nigra</i> )		185 000 <sup>c</sup>	90 000 <sup>c</sup>	Bordage et Savard, 1995
Macreuse brune ( <i>Melanitta fusca</i> )		<500 000 <sup>h</sup>	<300 000 <sup>h</sup>	Bellrose, 1980; Comité sur la sauvagine du SCF, 2003
Fulmar boréal ( <i>Fulmarus glacialis</i> )	<i>minor</i>	201 000	200 000	Gaston <i>et al.</i> , 2006
Grue blanche ( <i>Grus americana</i> ) (P)		183 <sup>c</sup>	183 <sup>c</sup>	B. Johns, comm. pers.
Courlis esquimau ( <i>Numenius borealis</i> ) (P)		23 <sup>c,i</sup>	23 <sup>c,i</sup>	Gollop <i>et al.</i> , 1986
Goéland bourgmestre ( <i>Larus hyperboreus</i> )		34 600	33 500	Gilchrist, 2001
Sabine's Gull ( <i>Xema sabini</i> )		72 000	72 000 <sup>i</sup>	Alexander <i>et al.</i> , 1991; Day <i>et al.</i> , 2001; V.H. Johnston, données inédites
Mouette tridactyle ( <i>Rissa tridactyla</i> )	<i>tridactyla</i>	200 000	95 000	Nettleship, 1980
Mouette rosée ( <i>Rhodostethia rosea</i> ) (P)		?	10	Macey, 1981; Béchet <i>et al.</i> , 2000
Mouette blanche ( <i>Pagophila eburnea</i> ) (P)		500	500	Gilchrist et Mallory, 2005
Sterne caspienne ( <i>Sterna caspia</i> ) (R)		7 890–8 390	287	Cairns <i>et al.</i> , 1986; McCormick et Sirois, 1988; Sirois <i>et al.</i> , 1989, 1995; Sirois et Seddon, 1990; H. Blokpoel, S. Brechtel, W. Campbell, G. Chapdelaine, S. Houston, B. Koonz, A.R. Lock, R.I.G. Morrison, K. Roney et A.R. Smith, comm. pers.

**Tableau 1**Estimations<sup>a</sup> de la taille des populations canadiennes et territoriales de certaines espèces d'oiseaux dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut

Espèce <sup>b</sup>	Sous-espèce ou unité de gestion	Estimations de la taille des populations		Source
		Canada	T.N.-O.et Nunavut	
Mergule nain ( <i>Alle alle</i> )		7 000 000	<100	Renaud <i>et al.</i> , 1982
Guillemot de Brünnich ( <i>Uria lomvia</i> )	<i>lomvia</i>	1 448 000	1 446 000	Gaston et Hipfner, 2000
	<i>arra</i>	400–600	400–600	Ward, 1979; Charlwood, 2002
Petit Pingouin ( <i>Alca torda</i> )		38 000	56	Chapdelaine <i>et al.</i> , 2001
Guillemot à miroir ( <i>Cepphus grylle</i> )		50 000–100 000	60 000	Nettleship et Evans, 1985; Butler et Buckley, 2002
Macareux moine ( <i>Fratercula arctica</i> )	<i>ultimus</i>	365 000	30	Nettleship et Evans, 1985; Robards <i>et al.</i> , 2000
Oiseaux de rivage <sup>j</sup>				Morrison <i>et al.</i> , 2001

<sup>a</sup> À moins d'indication contraire, les estimations visent les couples nicheurs.<sup>b</sup> P = Espèce en péril; R = espèce rare.<sup>c</sup> Oiseaux adultes en 2005.<sup>d</sup> Migration automnale, inventaires réalisés au milieu de l'hiver.<sup>e</sup> Inventaires effectués pendant la migration printanière.<sup>f</sup> La taxinomie de la population de Bernaches cravants de l'ouest de l'Extrême-Arctique (également appelée population de Bernaches cravants à ventre gris) n'a pas encore été précisée, mais les données recueillies semblent indiquer qu'il s'agit d'une sous-espèce distincte (Shields, 1990).<sup>g</sup> La population des prairies à herbes courtes est formée de deux espèces, selon la classification de l'American Ornithologists' Union de 2005; il est présumé que la population se compose à parts égales de *B. c. parvipes* et de *B. hutchinsii*.<sup>h</sup> La taille de la population de Macreuses à front blanc et de la population de Macreuses brunes a été calculée par approximation.<sup>i</sup> Estimation. Dans une grande partie de l'aire de répartition de la Mouette de Sabine dans l'Arctique de l'Ouest, les inventaires sont très limités. À partir de données recueillies pour l'Arctique tout entier (dont certaines sont désuètes), les auteurs ont estimé la taille de la population estivante à au moins 36 000 individus. Ils ont ensuite doublé ce chiffre pour tenir compte des secteurs qui n'ont fait l'objet d'aucun inventaire.<sup>j</sup> L'estimation de la taille des populations d'oiseaux de rivage est tirée de Morrison *et al.* (2001).

## 4.0 Description des sites

### 4.1 Rubriques

L'information décrivant chaque habitat terrestre clé est résumée selon le format suivant :

**Numéro du site :** Numéro de chaque site, qui renvoie aux cartes géographiques des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut (Figs. 1 et 2) accompagnant le présent rapport.

**Nom :** Élément topographique terrestre important de la région.

**Position :** Latitude et longitude du centre géographique approximatif de chaque site.

**Superficie :** Superficie approximative, en kilomètres carrés, de chaque site. Pour la plupart des colonies d'oiseaux marins, ce descripteur ne s'applique pas. Les limites indiquées représentent celles des zones importantes sur le plan biologique.

**Description :** Courte description du site – emplacement par rapport à des éléments topographiques importants ou à des installations humaines, principales caractéristiques topographiques et types de végétation.

**Valeur biologique :** Résumé concernant les espèces pertinentes, y compris le nombre d'individus présents, les profils d'occupation saisonniers et les activités (nidification, repos, mue, alimentation, etc.). Des renseignements complémentaires fournissant des précisions sur le site, par exemple la présence d'autres espèces fauniques et les caractéristiques des communautés végétales, y sont également inclus. L'annexe B énumère les noms scientifiques des espèces d'oiseaux.

**Vulnérabilité :** Types d'activités qui pourraient détruire ou réduire la valeur biologique du site. Il se peut que certains milieux ou espèces soient particulièrement vulnérables à certains facteurs, même en l'absence de menaces immédiates connues pour l'habitat terrestre clé.

**Conflits possibles :** Activités actuelles ou proposées ou facteurs biologiques qui pourraient avoir des incidences néfastes sur le site.

**Statut :** Toute « aire de conservation » désignée qui chevauche le site de l'habitat terrestre clé.

### 4.2 Légende des cartes

-  Colonie antérieure
-  Collectivité
-  Limite de l'habitat terrestre clé
-  Réserve nationale de faune ou refuge d'oiseaux migrateurs
-  Parc national
-  Frontière politique
-  Cours d'eau
-  Lac
-  Petit lac
-  Glacier
-  Concentration de nicheurs

## 5.0 Habitats terrestres clés pour les oiseaux migrateurs dans les Territoires du Nord-Ouest

Figure 1  
Emplacement des sites dans les Territoires du Nord-Ouest



## **Légende de la carte : Emplacement des sites dans les Territoires du Nord-Ouest**

- Site NT1 – Île Prince Patrick
- Site NT2 – Rivière Thomsen
- Site NT3 – Refuge d'oiseaux migrateurs no° 1 de l'île Banks
- Site NT4 – Lac Tahiryuak
- Site NT5 – Vallée de la rivière Kagloryuak
- Site NT6 – Cap Parry
- Site NT7 – Baie Harrowby
- Site NT8 – Cours inférieur de la rivière Anderson (et de la rivière Mason)
- Site NT9 – Rivière Kugaluk
- Site NT10 – Baie McKinley – île Phillips
- Site NT11 – Baies Kukjutkuk et Hutchison
- Site NT12 – Delta du fleuve Mackenzie
- Site NT13 – Milieux humides de la rivière Ramparts (Tu'eyeta)
- Site NT14 – Îles du cours inférieur du fleuve Mackenzie
- Site NT15 – Lac Brackett (Willow)
- Site NT16 – Îles du cours intermédiaire du fleuve Mackenzie
- Site NT17 – Secteur sud-est des monts Mackenzie
- Site NT18 – Lac Mills
- Site NT19 – Lac Beaver
- Site NT20 – Bras Nord du Grand lac des Esclaves
- Site NT21 – Pointe Northwest
- Site NT22 – Delta de la rivière des Esclaves
- Site NT23 – Rivières Sass et Nyarling

## Site NT1 – Île Prince Patrick

**Position :** 76° 15' de latitude N. et 119° 30' de longitude O.

**Superficie :** 950 km<sup>2</sup>

**Description :** Ce site clé comprend l'île Prince Patrick, qui forme l'extrémité ouest des îles Reine-Elisabeth, et l'île Eglinton, située entre les îles Prince Patrick et Melville. Il englobe les basses terres entourant le fond de la baie Wooley, les zones côtières du bras Walker, de la baie Mould, de la baie Green et de l'inlet Intrepid, ainsi que la côte sud de l'île Eglinton.

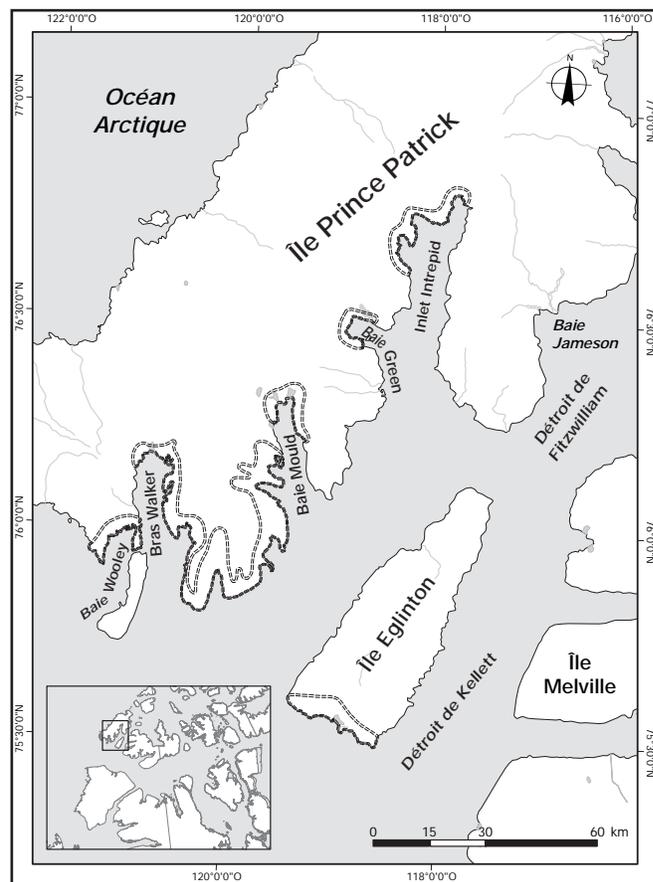
Autour des baies Wooley et Mould, la roche en place date en bonne partie du Dévonien (Tozer et Thorsteinsson, 1964), alors que dans la zone côtière de l'inlet Intrepid, l'assise rocheuse est formée principalement de grès et de schiste du Jurassique et du Crétacé. Contrairement à la majeure partie du territoire de l'île, les parties sud et sud-est de l'île Prince Patrick présentent un relief accidenté. Les escarpements, les promontoires de grès et les falaises côtières se dressent à 80 m au-dessus du niveau de la mer (Miller *et al.*, 1977). En revanche, la partie sud de l'île Eglinton a une topographie douce.

La végétation est éparse dans la plus grande partie de l'île (Tozer et Thorsteinsson, 1964). Des graminées, des mousses et des cypéracées, espèces végétales importantes pour de nombreux oiseaux, occupent la toundra des basses terres (MacDonald, 1954).

Il y a une station météorologique désaffectée et une piste d'atterrissage près de la baie Mould.

**Valeur biologique :** Les basses terres côtières représentent d'importants sites de nidification et de mue pour la Bernache cravant. Handley (1950) pensait que les deux sous-espèces de Bernaches cravants (la Bernache cravant de l'Atlantique, *Branta bernicla hrota*, et la Bernache cravant noire, *B. b. nigricans*) étaient présentes dans l'île Prince Patrick. Il semble maintenant que ces bernaches forment un groupe local distinct et homogène, à mi-chemin entre la Bernache cravant de l'Atlantique et la Bernache cravant noire sur le plan de l'apparence, mais distinctes de ces deux sous-espèces sur le plan génétique (Boyd et Maltby, 1979; Shields, 1990; Reed *et al.*, 1998). Cette population particulière, qui emprunte la voie migratoire du Pacifique, a été baptisée « population de Bernaches cravants de l'ouest de l'Extrême-Arctique » ou « population de Bernaches cravants à ventre gris » (Reed *et al.*, 1998). À la lumière des inventaires au sol effectués dans les sites d'hivernage, la taille de cette population a été estimée à moins de 20 000 individus en période d'abondance maximale (Reed *et al.*, 1998) et à seulement quelque 5 000 à 9 000 oiseaux ces dernières années (Comité sur la sauvagine du SCF, 2003).

En 1973, la présence d'environ 530 Bernaches cravants (individus nicheurs et non-nicheurs confondus) a été notée entre la baie Wooley et l'inlet Intrepid. L'année suivante, quelque 2 600 individus en mue ont été observés dans les mêmes secteurs, et 855 oiseaux de plus ont été dénombrés le long de la côte sud de l'île Eglinton (Boyd et Maltby, 1979). Des dénombrements de Bernaches cravants ont été effectués en 2000 dans la même région, dans le cadre



d'un programme de baguage et de recherche (M. Fournier et S. Boyd, données inédites). Au total, 581 adultes et plus de 98 juvéniles (35 groupes familiaux) ont été relevés. Des inventaires semblables ont révélé la présence d'au moins 2 206 adultes et 13 juvéniles (cinq groupes familiaux) dans l'île Eglinton. Ces chiffres constituent une estimation minimale du nombre de Bernaches cravants qui occupent cette localité. En 2000, cet effectif aurait pu représenter jusqu'à 50 p. 100 de la population de Bernaches cravants de l'ouest de l'Extrême-Arctique. Les oiseaux arrivent au début de juin (MacDonald, 1954). La migration automnale s'amorce au début d'août et se poursuit jusqu'à la fin du mois (Handley, 1950).

Parmi les autres espèces qui ont souvent été observées à l'intérieur ou à proximité de cette zone en 2000, il faut citer l'Oie des neiges (possiblement tant des Petites Oies des neiges que des Grandes Oies des neiges) – sept observations, totalisant plus de 40 adultes et 19 juvéniles; l'Eider à tête grise et l'Eider à duvet – plusieurs observations de groupes de 1 à 15 femelles, principalement dans des zones côtières; le Harelde kakawi – plusieurs troupes de 25 à plus de 200 oiseaux dans des zones côtières; le Plongeon du Pacifique (plusieurs mentions) et le Goéland bourgmestre (plusieurs mentions). Un couple de Faucons pèlerins (peut-être des nicheurs) et une petite colonie nicheuse de Mouettes tridactyles ont aussi été observés à la pointe Salmon, dans l'île Prince Patrick (M. Fournier et S. Boyd, données inédites).

Les basses terres côtières sont également fréquentées par le caribou de Peary et le bœuf musqué, principalement en été (Miller *et al.*, 1977).

**Vulnérabilité :** La Bernache cravant est sensible aux perturbations tout au long de l'été. Les basses terres occupent une superficie très limitée et sont vulnérables aux perturbations et à la dégradation du terrain.

**Conflits possibles :** Le secteur pourrait receler des gisements d'hydrocarbures. Des activités de prospection sismique et quelques travaux de forage exploratoire ont été réalisés dans les années 1960 et 1970 (Beak Consultants Ltd., 1975a; Urquhart, 1973, 1982).

**Statut :** L'île a été désignée zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NT044; ZICO Canada, 2004). Le plan de conservation de la collectivité de Holman (WMAC, 2001) en fait un site de catégorie D (terres et eaux dont les ressources culturelles ou les ressources renouvelables sont particulièrement importantes et vulnérables tout au long de l'année).

## Site NT2 – Rivière Thomsen

**Position :** 74° 00' de latitude N. et 119° 45' de longitude O.

**Superficie :** 436 km<sup>2</sup>

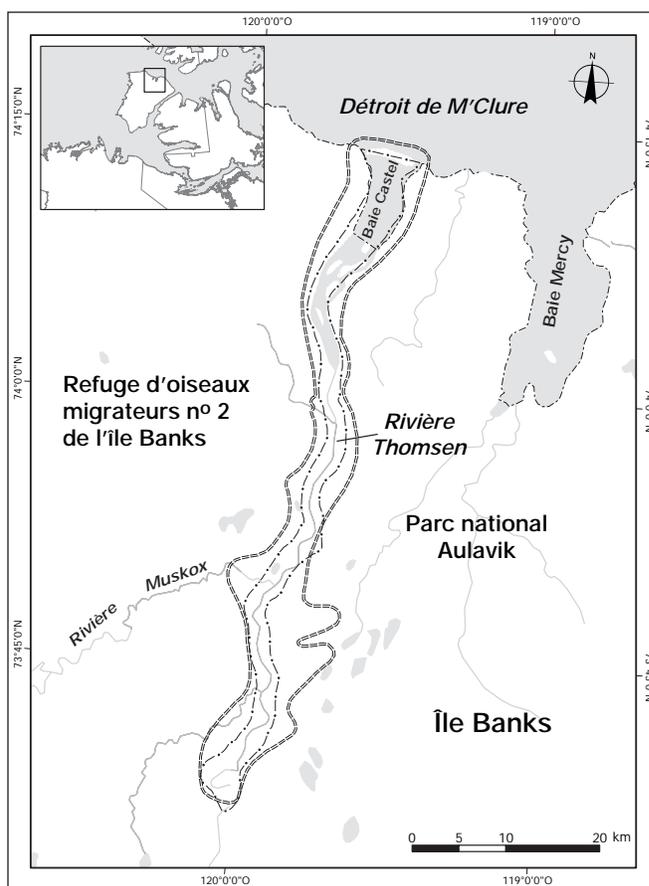
**Description :** Cet habitat clé se trouve au centre-nord de l'île Banks, dans les limites du parc national Aulavik. La collectivité de Sachs Harbour est située à 200 km au sud-ouest. La rivière Thomsen traverse une vallée à fond plat entourée de petites collines ravinées. Le grès et le schiste sous-jacents datent du Dévonien et du Crétacé. La plaine décrit une pente douce jusqu'à une bande de basses terres près de la côte, là où la rivière se jette dans la baie Castel, qui débouche à son tour sur l'océan Arctique (Thorsteinsson et Tozer, 1962). Ce secteur est entouré de badlands aux ravines profondes qui reposent sur du grès et du schiste de l'ère tertiaire (Zoltai *et al.*, 1980).

La végétation est typique du désert polaire et de la toundra arctique. Les communautés dominantes de toundra sont les arbustes nains, de même que les associations lichens-légumineuses et saules-cypéracées (Zoltai *et al.*, 1980). Sur les bords de la Thomsen et de la Muskox, le fond des vallées est tapissé de vastes prairies humides à cypéracées, qui bordent généralement des polygones de toundra concaves (R.S. Ferguson, comm. pers., in Alexander *et al.*, 1991).

Des eaux libres apparaissent à l'entrée du détroit de M'Clure dès le début de janvier ou de février, et la glace disparaît entièrement en juillet, abstraction faite des blocs qui se détachent occasionnellement de la banquise. Certaines années, la polynie s'étend en direction est jusqu'à la baie Mercy (Stirling et Cleator, 1981).

**Valeur biologique :** Dans les années 1970, jusqu'à 25 000 Petites Oies des neiges, soit 5 p. 100 de la population actuelle, ont été observées dans la vallée de la rivière Thomsen pendant la période de la mue, du début de juillet à la mi août (SCF, 1972). Cependant, on ne sait pas très bien à quelle fréquence les oies viennent muer dans ce secteur et quelle superficie elles occupent. Selon Barry (comm. pers., in Allison, 1977), la mue a lieu sur toute l'étendue de la vallée. En 1974, les experts-conseils Beak Consultants Ltd. (1975b) n'ont relevé que 730 Oies des neiges en mue près de la baie Castel, et ils n'en ont vu aucune dans les secteurs environnants le 28 juillet. Ces mêmes scientifiques ont observé environ 1 200 oiseaux en vol dans les parties supérieures de la vallée de la Thomsen le 11 août (l'inventaire ne s'étendait pas jusqu'à la baie Castel), mais ils n'ont repéré aucun individu dans le cours inférieur de la rivière les 5 et 9 août. En 1988 et en 1989, des chercheurs qui travaillaient dans un vaste secteur près du confluent des rivières Muskox et Thomsen n'ont pas relevé d'Oies des neiges pendant la période de la mue (juillet). En revanche, à la fin d'août 1988, plusieurs centaines d'individus ont été observés en train de s'alimenter dans les prairies humides à cypéracées qui bordent ces cours d'eau (R.S. Ferguson et B. McLean, comm. pers., in Alexander *et al.*, 1991). Les mentions antérieures révèlent que la plupart des Oies des neiges aperçues ne sont pas nicheuses, même si quelques adultes accompagnés d'oisillons ont parfois été observés (Allison, 1977).

La baie Castel et le cours inférieur de la rivière Thomsen représentent un habitat important pour la Bernache cravant noire en mue. Environ 5 000 individus (12 p. 100



de la population nationale) y ont été observés au début des années 1970 (Beak Consultants Ltd., 1975b), et 470 y ont été dénombrés en juillet 1992 (Cotter et Hines, 2006).

Ce secteur, que traverse régulièrement le caribou de Peary, est abondamment fréquenté par le bœuf musqué tout au long de l'année.

**Vulnérabilité :** Les basses terres et les autres habitats de la région pergélisolée sont vulnérables aux perturbations et à la dégradation du terrain. La sauvagine et divers autres oiseaux migrateurs tolèrent mal les perturbations pendant les périodes de la nidification, de l'élevage des jeunes, de la mue et de la migration.

**Conflits possibles :** Des travaux d'exploration sismique ont déjà eu lieu dans la majeure partie de ce secteur. Des puits ont été forés à l'est et à l'ouest du site, mais ils se sont révélés stériles. D'autres travaux de prospection pourraient avoir lieu dans l'avenir.

**Statut :** Cette zone se trouve en grande partie dans le Refuge d'oiseaux migrateurs n° 2 de l'île Banks et elle est entièrement comprise dans les limites du parc national Aulavik. La rivière Thomsen a été désignée zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NT043; ZICO Canada, 2004). En outre, le plan de conservation de la collectivité de Sachs Harbour (WMAC, 2001) en a fait un site de catégorie D (terres et eaux dont les ressources culturelles ou les ressources renouvelables sont particulièrement importantes et vulnérables tout au long de l'année).

**Position :** 72° 40' de latitude N. et 123° 30' de longitude O.

**Superficie :** 20 201 km<sup>2</sup>

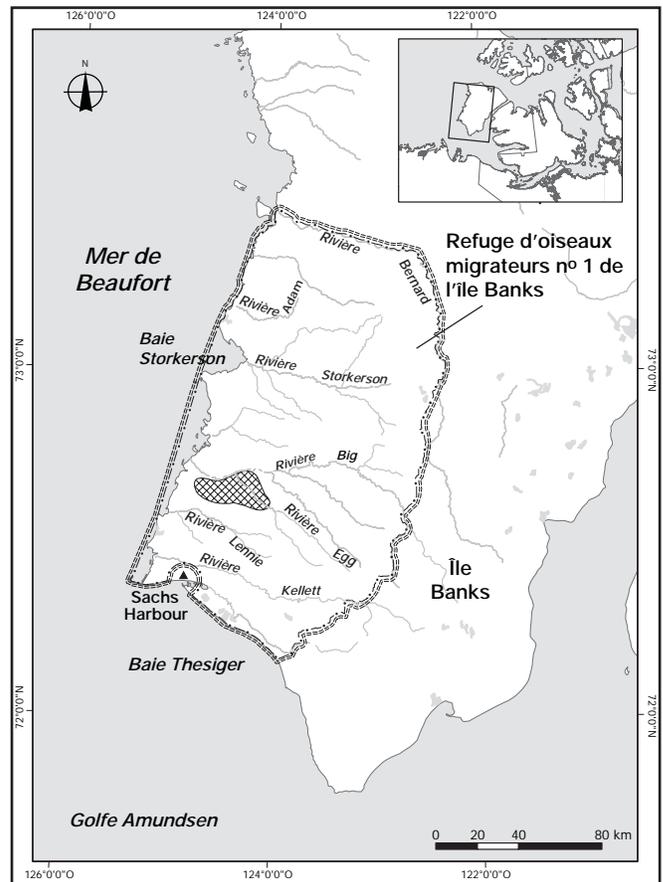
**Description :** Situé dans la partie sud-ouest de l’île Banks, ce site clé fait face au côté est de la mer de Beaufort. La collectivité de Sachs Harbour se trouve juste à côté. Le terrain légèrement vallonné est formé de dépôts glaciaires non différenciés et se compose de sables et de graviers du Tertiaire tardif (Thorsteinsson et Tozer, 1962). Le secteur est arrosé par plusieurs rivières qui coulent vers l’ouest dans de larges vallées d’alluvions graveleuses et sableuses où sont réunis un grand nombre d’étangs peu profonds. Dans les tronçons inférieurs, les rivières forment de nombreux chenaux anastomosés et s’évasent pour créer des deltas à l’approche de la côte.

Les vallées sont généralement couvertes d’une végétation abondante, la toundra des régions basses étant caractérisée surtout par les graminées et les cypéracées. Les pentes, plus arides, sont dominées par les dryades et une gamme variée d’autres plantes à fleurs. La végétation est plus éparse sur les collines et les plateaux environnants.

De décembre à juillet, des eaux libres apparaissent au large de la côte ouest de l’île Banks, dans des chenaux associés à la polynie du golfe Amundsen et du cap Bathurst. Il se peut que les eaux libres entourant l’île Banks s’embranchent à des chenaux le long de la côte sud ou qu’elles rejoignent une polynie qui se forme dans la partie ouest du golfe Amundsen, au large du cap Bathurst (Stirling et Cleator, 1981).

**Valeur biologique :** Environ 95 p. 100 de la population de Petites Oies des neiges de l’Arctique de l’Ouest et plus de 10 p. 100 de la population canadienne de cette espèce nichent près du confluent des rivières Big et Egg et dans quelques lieux de nidification « satellites » avoisinants (Kerbes *et al.*, 1999). Le nombre d’Oies des neiges qui se reproduisent dans l’île Banks s’est accru de façon constante, passant de 165 000 individus en 1976 à plus de 570 000 oiseaux en 2002 (Kerbes *et al.*, 1999; K.M. Meeres et F.D. Caswell, comm. pers.). Cette population affiche un taux de croissance (~5 p. 100 par année) semblable à celle du milieu du continent, qui a causé des dommages substantiels à la toundra des basses terres dans certaines aires de nidification et de repos (Kerbes *et al.*, 1990; Batt, 1997).

Les Oies des neiges arrivent à l’île Banks à la fin de mai et commencent à pondre après une période d’une à trois semaines, le moment exact de la nidification étant fonction de la vitesse à laquelle la neige disparaît (Samelius *et al.*, 2003). Peu après l’éclosion, les juvéniles se dispersent dans les vallées des rivières Storkerson, Bernard, Lennie et Big, ainsi que dans d’autres secteurs propices où dominent les cypéracées (Samelius *et al.*, 2003). Ils y rejoignent des milliers d’adultes incapables de voler – non-nicheurs ou adultes n’ayant pas réussi à nicher – venus muer près de lacs et de gros étangs. Pendant la période de 1996 à 1998, le refuge comptait en moyenne, à la mi juillet, 303 190 non-nicheurs et adultes ayant échoués à se reproduire, 225 913 adultes qui élevaient leur couvée et 227 673 oisons (Samelius



*et al.*, 2003). La migration automnale débute à la fin d’août ou au début de septembre.

Plus de 6 000 Bernaches cravants noires se rassemblent dans le Refuge d’oiseaux migrateurs n° 1 de l’île Banks en juin de chaque année. Environ la moitié de ces oiseaux sont des couples nicheurs, et les autres forment des troupeaux de non-nicheurs (Barry et Barry, 1982; Cotter et Hines, 2006). La plupart des Bernaches cravants noires forment de petites colonies de 10 couples ou moins qui nichent généralement dans des îles, sur de petits lacs ou sur des étangs. Ces colonies sont éparpillées un peu partout dans le refuge, le plus grand nombre se trouvant dans la vallée de la rivière Big (Cotter et Hines, 2001). Cotter et Hines (2006) ont signalé la présence d’au moins 2 000 Bernaches cravants noires incapables de voler, bon nombre issues de l’extérieur de l’île Banks, qui viennent muer chaque année au Refuge d’oiseaux migrateurs n° 1 de l’île Banks. Cette population pourrait comprendre des Bernaches cravants de l’ouest de l’Extrême-Arctique (Bernaches cravants à ventre gris). Le nombre total d’oiseaux qui occupent cette zone représenterait environ 20 p. 100 de la population canadienne de Bernaches cravants noires.

Le secteur sert également de lieu de nidification à un grand nombre d’Eiders à tête grise. D’après les résultats d’inventaires détaillés effectués en hélicoptère, ce site clé en accueillerait quelque 25 500 individus (Dickson *et al.*, 1997). Ce chiffre équivaut à 10 p. 100 de la population d’Eiders à tête grise de l’Arctique de l’Ouest.

En 1992-1993, le nombre de Hareldes kakawis présents dans le refuge a été estimé à plus de 1 600 individus, ce qui représente probablement bien au-delà de 1 p. 100 de la population de l'Arctique de l'Ouest de cette espèce (R.C. Cotter et J.E. Collins, données inédites). Des estimations démographiques minimales (non corrigées pour le biais de détection) ont également été établies en 1992-1993 pour certaines autres espèces communes, à savoir la Grue du Canada (1 197 individus), le Cygne siffleur (724 individus), la Buse pattue (126 individus), le Goéland bourgmestre (2 683 individus), la Mouette de Sabine (2 882 individus), l'Eider à duvet du Pacifique (460 individus) et le Harfang des neiges (383 individus) (R.C. Cotter et J.E. Hines, données inédites). Les populations de Goélands bourgmestres et de Mouettes de Sabine qui occupent cet habitat clé comptent probablement pour plus de 1 p. 100 de la population canadienne de ces deux espèces. La zone de dislocation, au large de la côte ouest de l'île Banks, sert de halte migratoire à des dizaines de milliers d'Eiders à tête grise et à un nombre moins élevé d'Eiders à duvet pendant la migration printanière (Barry et Barry, 1982; Alexander *et al.*, 1988a).

Plusieurs espèces d'oiseaux de rivage nichent dans le refuge. Les densités sont jugées moyennes en regard de celles d'autres localités du Moyen-Arctique (P.B. Latour et C.S. Machtans, données inédites). Citons notamment des colonies de Pluviers argentés, de Pluviers semipalmés, de Pluviers bronzés, de Bécasseaux à croupion blanc, de Tournepierres à collier, de Bécasseaux de Baird, de Bécasseaux roussâtres, de Bécasseaux sanderlings, de Bécasseaux semipalmés et de Phalaropes à bec large. Si l'on en juge par la superficie de l'habitat disponible, les individus de plusieurs de ces espèces (par exemple le Pluvier argenté et le Pluvier bronzé) représentent sans doute plus de 1 p. 100 des populations canadiennes correspondantes (Morrison *et al.*, 2001).

Les ours blancs sont nombreux en hiver dans la zone de dislocation au large des côtes ouest et sud-ouest de l'île Banks. La plupart des lieux de mise bas de l'Arctique de l'Ouest sont concentrés près de ces côtes (Stirling *et al.*, 1975). Le bœuf musqué est présent dans tout le secteur environnant. L'île Banks est bien connue pour ses grandes populations de lemmings et de renards arctiques. Samelius et Alisauskas (2000) ont découvert un grand nombre de tanières de renards à l'intérieur ou à proximité de la colonie d'Oies des neiges de la rivière Egg.

**Vulnérabilité :** Les basses terres et les autres habitats de la région pergélisolée sont vulnérables aux perturbations et à la dégradation du terrain. La sauvagine et divers autres oiseaux migrateurs sont sensibles aux perturbations pendant les périodes de la nidification, de l'élevage des jeunes, de la mue et de la migration. Compte tenu de l'essor de la population de Petites Oies des neiges, l'impact possible du surpâturage sur les basses terres et sur d'autres oiseaux nicheurs suscite certaines inquiétudes.

**Conflits possibles :** Des travaux d'exploration sismique ont déjà eu lieu sur une bonne partie du territoire de l'île, et quelques puits exploratoires ont été forés dans les secteurs nord. Le site n'est pas à l'abri d'autres activités du même genre dans l'avenir.

**Statut :** Les limites de cette zone coïncident avec celles du Refuge d'oiseaux migrateurs n° 1 de l'île Banks. Cet endroit a été désigné zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NT017; ZICO Canada, 2004) et site du Programme biologique international (site 3-5; Beckel, 1975). Le plan de conservation de la collectivité de Sachs Harbour (WMAC, 2001) en fait un site de catégorie D (terres et eaux dont les ressources culturelles ou les ressources renouvelables sont particulièrement importantes et vulnérables tout au long de l'année) et de catégorie E (terres et eaux dont les ressources culturelles et les ressources renouvelables sont extrêmement importantes et vulnérables).

**Position :** 71° 00' de latitude N. et 112° 00' de longitude O.

**Superficie :** 2 352 km<sup>2</sup>

**Description :** Ce site clé englobe le lac Tahiryuak et les basses terres environnantes, qui renferment un grand nombre de petits lacs et d'étangs peu profonds. Le sol est entièrement couvert de végétation, les plantes principales étant des cypéracées, des linaigrettes, des saxifrages et des mousses. Le secteur est entouré de hautes terres rocheuses largement dépouillées de végétation.

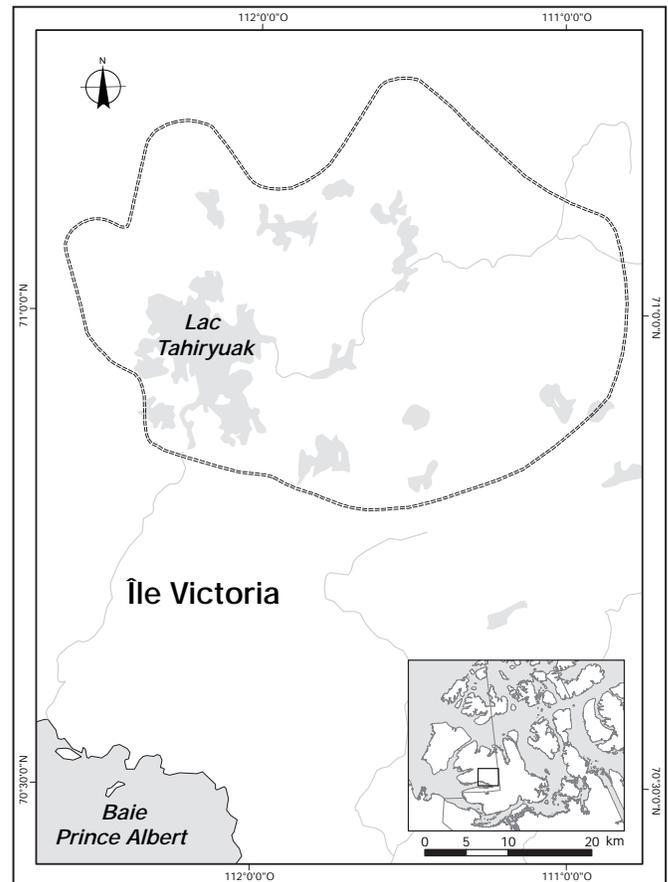
Le lac Tahiryuak se trouve dans l'écozone du Haut-Arctique et jouit d'un écoclimat typique du Moyen-Arctique. Les températures moyennes sont de 1,5 °C en été et de -29 °C en hiver, et les précipitations moyennes varient entre 100 et 150 mm par année (Kirkwood *et al.*, 1983; Environnement Canada, 1986).

**Valeur biologique :** Les basses terres qui entourent le lac Tahiryuak servent de lieu de nidification à une population de 3 000 à 4 000 Eiders à tête grise, ce qui représente l'une des plus fortes densités de cette espèce dans toute la partie ouest de l'Arctique canadien (de 1,3 à 1,7 oiseau par km<sup>2</sup>) (Dickson *et al.*, 1997). Cet effectif équivaut à environ 1 p. 100 de la population de l'Arctique de l'Ouest. De même, environ 1 p. 100 de la population de Bernaches de Hutchins (quelque 2 700 oiseaux) niche dans la région (Hines *et al.*, 2000). La zone accueille également plus de 500 Mouettes de Sabine, ce qui représente sans doute 2 p. 100 de la population nicheuse canadienne. Parmi les autres espèces présentes en nombre notable, il faut mentionner le Labbe pomarin (jusqu'à 1 000 individus), la Sterne arctique (300 individus), le Plongeon du Pacifique (de 200 à 250 individus) et le Harelde kakawi (jusqu'à 1 200 individus) (Cornish et Dickson, 1996).

**Vulnérabilité :** Les milieux humides couverts de végétation qui servent d'habitat à ces fortes concentrations d'oiseaux sont vulnérables aux perturbations et leur rétablissement serait un lent processus. La plupart des espèces d'oiseaux tolèrent mal les perturbations pendant la saison de la nidification, période de l'année où l'activité humaine pourrait gravement compromettre le succès de la reproduction.

**Conflits possibles :** Depuis quelques années, l'île Victoria fait l'objet de nombreuses activités de prospection et d'exploration minière. Les vols à basse altitude à l'appui de ces travaux pourraient perturber indûment les oiseaux durant des périodes critiques, notamment pendant la saison de la nidification (de mai à juillet).

**Statut :** Aucun.



## Site NT5 – Vallée de la rivière Kagloryuak

**Position :** 70° 20' de latitude N. et 110° 30' de longitude O.

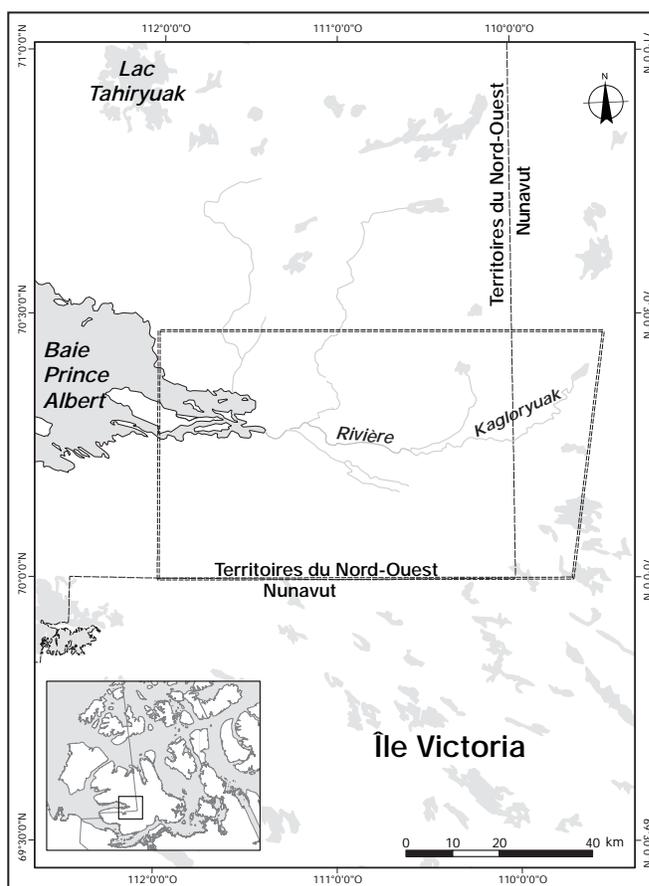
**Superficie :** 4 886 km<sup>2</sup>

**Description :** Ce site chevauche la frontière entre les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. La rivière Kagloryuak découpe une large vallée renfermant de vastes étendues de drumlinoïdes et plusieurs eskers bien formés. La vallée décrit une pente douce vers l'ouest en rejoignant la baie Prince Albert. Les basses terres planes sont en grande partie couvertes de végétation, des cypéracées, des saules et des linaigrettes y étant les plantes dominantes (Cornish et Dickson, 1996). On trouve des groupes d'étangs peu profonds dans certaines parties de la vallée. Dans certains autres secteurs, en particulier autour de la partie sud de la rivière, le terrain est couvert d'une série de lacs entrecoupés de hautes terres plus sèches. La couverture végétale de ces hautes terres est éparse, et elle est dominée par la saxifrage à feuilles opposées, des *Dryas* et le saule arctique.

La rivière Kagloryuak se trouve dans l'écozone du Haut-Arctique et jouit d'un éoclimat typique du Moyen-Arctique. Les températures moyennes sont de 2 °C en été et de -28 °C en hiver. Les précipitations moyennes varient entre 100 et 200 mm par année (Kirkwood *et al.*, 1983; Environnement Canada, 1986).

**Valeur biologique :** Sur le plan de la diversité et de l'abondance de l'avifaune, la vallée de la rivière Kagloryuak figure parmi les secteurs les plus riches de l'île Victoria (Cornish et Dickson, 1996). Elle sert de lieu de nidification à plus de 30 espèces d'oiseaux, dont bon nombre sont présentes à des densités plus fortes qu'ailleurs dans la partie ouest de l'île (McLaren et Alliston, 1981; Cornish et Dickson, 1996). Les plus fortes concentrations d'oiseaux nicheurs se rencontrent généralement dans les basses terres où la couverture végétale est ininterrompue et où les étangs sont nombreux (Allen, 1982). Cette vallée accueille quelque 6 000 à 8 500 Eiders à tête grise nicheurs (de 2 à 3 p. 100 de la population de l'ouest de l'Arctique canadien), ce qui représente la plus forte densité de cette région du pays (de 1,3 à 1,9 oiseau par km<sup>2</sup>) (Dickson *et al.*, 1997). C'est dans cette même zone que la densité de couples nicheurs de Bernaches de Hutchins (2,46 couples par km<sup>2</sup>) est la plus forte de toute la partie ouest de l'Arctique canadien. Le nombre d'individus qui nichent dans la vallée est estimé à 22 500, soit 8 p. 100 des effectifs canadiens de cette espèce (Hines *et al.*, 2000). Enfin, ce secteur attire quelque 800 Mouettes de Sabine, ce qui équivaldrait à 3 p. 100 de la population canadienne de cette espèce (Cornish et Dickson, 1996).

Des inventaires aériens effectués pendant trois ans au début des années 1990 ont permis d'estimer à 700 individus la taille maximale de la population de Labbes pomarins et à 1 100 individus celle de la population de Labbes parasites (Cornish et Dickson, 1996). D'autres espèces sont abondantes dans le secteur, notamment le Plongeon du Pacifique (de 500 à 1 000 individus), le Cygne siffleur (de 1 500 à 2 000 individus), la Bernache cravant noire (500 individus), la Sterne arctique (de 300 à 400 individus) et le Harfang des neiges (400 individus certaines années).



Au cours d'inventaires au sol effectués pendant deux ans au début des années 1990, les oiseaux de rivage les plus souvent observés étaient le Bécasseau semipalmé et le Bécasseau à poitrine cendrée; venaient ensuite le Phalarope à bec large, le Bécasseau à croupion blanc, le Pluvier bronzé et le Bécasseau à échasses (Cornish et Dickson, 1996).

**Vulnérabilité :** Les milieux humides couverts de végétation servant d'habitat aux plus fortes concentrations d'oiseaux de toute la région sont vulnérables aux perturbations physiques et ils mettraient beaucoup de temps à se rétablir. La plupart des espèces d'oiseaux supportent mal les perturbations pendant la saison de la nidification, période de l'année où l'activité humaine pourrait gravement compromettre le succès de la reproduction.

**Conflits possibles :** Ces dernières années, l'île Victoria a fait l'objet de nombreux travaux de prospection et d'exploration minière. Les vols à basse altitude réalisés à l'appui de ces activités pourraient perturber excessivement les oiseaux durant des périodes critiques, par exemple pendant la saison de la nidification (de mai à juillet).

**Statut :** Aucun.

**Position :** 70° 12' de latitude N. et 124° 40' de longitude O.

**Superficie :** 2,3 km<sup>2</sup>

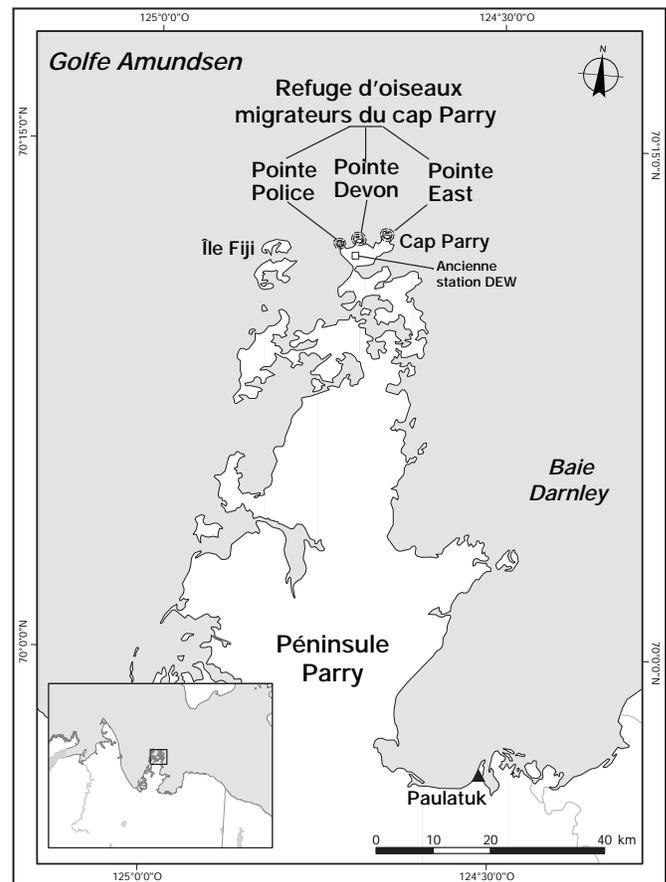
**Description :** Le cap Parry est formé de trois pointes marquant l'extrémité nord de la péninsule Parry, à 100 km au nord de Paulatuk. Ces trois falaises côtières, toutes de calcaire, se dressent à 20 m au dessus du niveau de la mer. Délimité par une succession de plages de sable et de gravier, le littoral est profondément creusé par un grand nombre de baies et de petits bras de mer. La péninsule est recouverte d'une végétation éparse et parsemée de petits lacs et d'étangs. Des années 1950 aux années 1980, une station du réseau d'alerte avancé (DEW, *Distance Early Warning*) était exploitée à 3 km au sud de la pointe Police (pointe ouest).

Les courants marins et la bathymétrie variable engendrent des remontées d'eau froide qui produisent un environnement marin fertile dans les environs du cap Parry. Au large des côtes, il se forme chaque année un réseau de chenaux et de polynies qui coïncident généralement avec l'isobathe de 30 m (Marko, 1975), et constituent un habitat essentiel pour les oiseaux de mer migrateurs (voir le résumé de Mallory et Fontaine, 2004). Les eaux restent habituellement exemptes de glace de mai à novembre (Smith et Rigby, 1981).

**Valeur biologique :** Les falaises de calcaire du cap Parry servent de lieu de nidification à la seule colonie de Guillemots de Brünnich (*Uria lomvia arra*) de la portion occidentale de l'Arctique canadien (Johnson et Ward, 1985), laquelle est la seule colonie de cette sous-espèce au Canada. Les autres colonies de guillemots les plus proches se trouvent à au moins 1 300 km de distance, en Alaska ou au Nunavut. La taille de la population nicheuse du cap Parry a été estimée à 800 oiseaux en 1979, la colonie principale nichant à la pointe Police (ouest) et les colonies secondaires se partageant la pointe Devon (centre) et la pointe East (est). Ces deux dernières falaises ne sont pas occupées tous les ans. La taille maximale de la population de guillemots varie de 125 à 784 individus depuis 1953, et, en 2002, elle a été estimée à 570 oiseaux. Seule la pointe Police (ouest) était occupée (J. Charlwood, données inédites). Les Guillemots à miroir fréquentent aussi ce secteur, apparemment pour s'y reproduire. Il s'agit de l'une des deux zones de l'Arctique de l'Ouest où cette espèce est réputée nicher.

Les chenaux récurrents qui se forment juste au nord du cap Parry servent de corridor de migration à diverses populations d'importance nationale, notamment d'Eiders à tête grise, d'Eiders à duvet, de Hareldes kakawis, de Goélands bourgmestres et de Plongeurs à bec blanc (Barry et Barry, 1982; Alexander *et al.*, 1988a). Enfin, selon certaines données, la Mouette blanche et la Mouette rosée passent parfois l'hiver dans les chenaux au large des côtes (Barry, 1976).

Les eaux extracôtières sont importantes pour le phoque barbu, le phoque annelé, l'ours blanc, le béluga et la baleine boréale (Alexander *et al.*, 1991).



**Vulnérabilité :** Les oiseaux de mer migrateurs dépendent fortement des chenaux pour s'alimenter et se reposer. La dégradation de ces eaux libres pourrait donc avoir des répercussions graves sur ces espèces. Les aires d'alimentation du large des oiseaux de mer sont sensibles à la pollution et aux perturbations causées par l'augmentation du trafic maritime.

**Conflits possibles :** Les travaux de forage en haute mer et la circulation maritime s'intensifient partout dans la région, principalement à l'ouest de la baie Hutchison, sur la péninsule Tuktoyaktuk (Alexander *et al.*, 1997). L'extraction d'hydrocarbures dans la mer de Beaufort accroît les risques de déversements dans ces milieux fragiles.

**Statut :** Le cap Parry, qui se trouve entièrement dans les limites du Refuge d'oiseaux migrateurs du cap Parry, est un site du Programme biologique international (site 4-11; Eng *et al.*, 1989). Il a également été désigné zone importante pour la conservation des oiseaux au Canada (NT041; ZICO Canada, 2004) et fait partie d'un habitat marin clé pour les oiseaux migrateurs dans les Territoires du Nord Ouest (site 19; Mallory et Fontaine, 2004). En outre, le plan de conservation de la collectivité de Paulatuk (WMAC, 2001) a fait du cap Parry un site de catégorie D (terres dont les ressources culturelles ou les ressources renouvelables sont particulièrement importantes et vulnérables tout au long de l'année).